

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-438900

CP

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) 277			
Matricule :	Société : R.A.M.		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL HANI Mohamed			
Date de naissance : 22/02/1982			
Adresse : B. Moudi Benketa N° 372 CASA			
Tél. : 069387596	Total des frais engagés : 541,55 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	26/09/2009		
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Conjonctivite Apergez		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** Le : **16/10/2009**

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	N° W19-438900
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	277
Nom de l'adhérent(e) :	YAHIA
Total des frais engagés :	541,55
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Lotte, Nafatou Kassim Casablanca - 12/10/2018	26/09/19	13224,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إخصاصية في الطب و جراحة العيون (صفار و كبار)

داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

طبية داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي

بوانت آيت - فرنسا

طبية مقيمة سابقة بمستشفى 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا

Casablanca, le :

26 Sept 18

Monogramme
= Toufi

3595 R
16 - Levage au stam

phylogique xtl!jell S

→ Q. Cellulose = xtl!jell xtl!jell

3- Chitosan (2 boute)

25.10.12
2g/te xtl!jell

Monastrol xtl!jell
11.10.12
Jappleton

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الرأس - الدار البيضاء

Résidence Elabiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

6 - Hylogel

180,00

341,55

STE PHARMACIE HAMZA
CASA 2000 - CASA
Lot. Hajj Cheikh N° 3 Lot 64
Casablanca - Tel: 0523 93 10 28

181,55 1gthe x 81 gout SV

2g Tayyeb

dose

POUR INHALATION EN AÉROSOL THÉRA
Mode d'emploi

**NOTICE :
INFORMATION DE L'UTILISATEUR**

CELLUVISC®

**4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unid
Carmellose sodique**

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE CELLUVISC 4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISE ?
 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CELLUVISC 4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?
 3. COMMENT UTILISER CELLUVISC 4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?
 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
 5. COMMENT CONSERVER CELLUVISC 4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?
 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
-
1. QU'EST-CE QUE CELLUVISC 4 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

SUBSTITUT LACRYMAL

**ZENITH Pharma
PPC : 35,95 DH**

CELLUVISC® 4mg/0,4ml

Collyre en récipient unidose

6 118001 030095

PPV:44DH40

Distribué par les laboratoires AFRIC PHAR

Précautions d'emploi

Informez votre médecin sur vos maladies actuelles, vos antécédents médicaux et vos traitements. N'oubliez pas de lui préciser si vous êtes allergique.

Le sulfate de néomycine peut parfois provoquer une sensibilisation cutanée : dans ce cas, consultez votre médecin.

En l'absence d'amélioration rapide ou en cas d'apparition des symptômes anormaux, consultez votre médecin immédiatement.

50 giff résulte de cicatrisation.

Précautions d'emploi

Informez votre médecin sur vos maladies actuelles, vos antécédents médicaux et vos traitements. N'oubliez pas de lui préciser si vous êtes allergique.

Le sulfate de néomycine peut parfois provoquer une sensibilisation cutanée : dans ce cas, consultez votre médecin.

En l'absence d'amélioration rapide ou en cas d'apparition des symptômes anormaux, consultez votre médecin immédiatement.

Notice : Information de l'utilisateur

MAXIDROL®, pommade

Dexaméthasone

Sulfate de néomycine



Mode d'emploi

Veuillez lire attentivement ces informations, elles vous aideront à utiliser correctement

HYLO®-GE

Hyaluronate de sodium 2 %

Pour l'hydratation intensive, thérapeutique de la surface de l'œil en cas de sensation de sécheresse oculaire sévère et chronique ainsi qu'après une chirurgie des yeux.

Qu'est-ce que HYLO®-GEL ?

HYLO®-GEL est un collyre stérile, sans phosphate et sans conservateur, contenant 2 mg/ml d'hyaluronate de sodium, un tampon citrate, du sorbitol et de l'eau.

À quoi sert HYLO®-GEL ?

Pour l'hydratation intensive, thérapeutique de la surface de l'œil en cas de sensation de sécheresse oculaire sévère et chronique ainsi qu'après une chirurgie des yeux.

Quand faut-il utiliser HYLO®-GEL ?

12, RUE LOUIS BLERIOT
63017 CLERMONT-FERRAND

Fabricant :
EXCELVISION
RUE DE LA LÖMBAR
07100 ANNONAY

CHIBRO-CADRON

Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

A.M.M. Maroc
N° 116 DMP/21/NCV
Distribué par les
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182
Bouskoura - MAROC

Barcode : 6 118001 071425

La dernière date à laquelle ce médicament peut être utilisé est le 21 février 2011
Date d'approbation : Algérie : Mai 2012

12

63

Fa

Ex

Rl

O

Lu

re

Conditionnement :
Collyre - Flacon 5 ml

CHIBRO-CADRON

Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

A.M.M. Maroc
N° 116 DMP/21/NCV
Distribué par les
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182
Bouskoura - MAROC

Barcode : 6 118001 071425

6 118001 070404

Laboratoires Sotema Bouskoura
Maxidrol pommade ophtal., 35 g
A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI
PPV : 22,40 DHS

406805

2 0 2 1 - 0 7

2 9 3 8 5 5

1 8 0 D H

180,00

LOT

PPC: